

## COMMUNIQUE

N° 0001 /ASRAN/DG/DAAF/SBMP/BM DU 15 JUIL 2025 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ASRAN/CIPM/2025 DU 03 JUIN 2025 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AUTORITE DE SURETE RADIOLOGIQUE ET DE SECURITE NUCLEAIRE ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

### FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT/ASRAN

Le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Radiologique et de Sécurité Nucléaire, communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°001/DC/ASRAN/CIPM/2025 du 03 juin 2025 pour la fourniture des services de gardiennage au siège de l'ASRAN et dans ses antennes régionales, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Noms des soumissionnaires	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	AFRICA OMNIBUSINESS SARL	OUI		06 mois	22 495 320	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la lettre-commande: AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP : 276 Garoua

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ASRAN, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Yaoundé, le 15 juill 2025

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- PRESIDENT CIPM/ASRAN
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO / ARCHIVE

